

VILLE DE MAGOG
SÉANCE EXTRAORDINAIRE
LE 8 SEPTEMBRE 2026, À 19 H 00
ORDRE DU JOUR

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
2. FINANCES
 - 2.1) Adoption du programme triennal d'immobilisations 2027-2028-2029.
3. AFFAIRES NOUVELLES
4. QUESTIONS DES CITOYENS
5. LEVÉE DE LA SÉANCE



M^e Marie-Pierre Gauthier,
Greffière